



Le 18 avril 2025

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

500 professionnels accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans
38 établissements et services

Nous recrutons :

2 ACCOMPAGNANTS EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **FAM l'Airial du Nid de l'Agasse** situé sur la commune du Barp (33), établissement accueillant des adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) avec trouble du déficit intellectuel (TDI), vous aurez pour mission de :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne ;
- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe contribuant au développement (sensoriel, psychomoteur, cognitif, affectif, ...) dans le cadre du projet de service ;
- Favoriser l'insertion sociale d'adultes en situation d'handicap ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnements personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- DE AES ou DE AMP exigé ;
- Débutant(e) accepté(e) ;
- Connaissance de l'autisme appréciée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe,
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif ;
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaires d'internat
- 1 week-end sur 2 travaillé.

Prise de fonction : 01/05/2025

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Aide médico psychologique – Coefficient de base 413 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 039,80 € (prime comprise) auquel s'ajoutent :
- Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée ;
- Indemnité de travail du dimanche et des jours fériés au réel effectué.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer par mail à Madame Christine BERTHELOT, directrice de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre (2025-036).

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr

